

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
9 — 02 — — Omnibus.
1 — 45 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Nous lisons dans la *Liberté* :

L'absence d'informations exactes ne permet pas encore de connaître la manière dont s'est accompli le drame sanglant de Queretaro; nous nous bornons à donner, en attendant que la lumière se fasse, quelques renseignements sur les diverses phases qui ont amené la sinistre conclusion que nous connaissons :

Maximilien (Ferdinand-Joseph), empereur du Mexique, archiduc et prince impérial d'Autriche, prince royal de Hongrie, comte de Hapsbourg, prince de Lorraine, était né le 6 juillet 1852. Frère de l'empereur d'Autriche François-Joseph I^{er}, il occupa les charges de vice-amiral et commandant en chef de la marine, et était propriétaire du régiment prussien des dragons n° 8; chef du régiment prussien des dragons de Neumark n° 3; gouverneur du royaume lombardo-vénitien et président de la Chambre des seigneurs.

C'est le 28 mai 1864 qu'il était arrivé au Mexique.

L'histoire de son règne jusqu'au moment du départ des troupes françaises est connue. Ce qui l'est moins, c'est l'histoire de son séjour au Mexique depuis cette époque.

Lors du départ des Français du Mexique, Maximilien se trouvait à Chopukepic, et se rendit, accompagné d'environ six cents cavaliers, à Orizaba, en passant par Puebla; ses équipages l'avaient devancé à Vera-Cruz. Maximilien paraissait alors résolu à renoncer à la lutte. Deux navires autrichiens, en rade de-

vant Vera-Cruz, se tenaient prêts jour et nuit pour recueillir l'empereur et ses compagnons, afin de les reconduire en Europe.

Ainsi que tout le monde le sait, Maximilien fut rejoint auprès d'Orizaba par le R. P. Fischer, qui parvint à lui faire changer de résolution, grâce aux offres du parti clérical de Mexico; les évêques et les partisans laïques offraient à l'empereur une somme de 20 millions de piastres et une armée.

Maximilien, appuyé par les généraux cléricaux Marquez et Miramon, alla au-devant des juaristes, qui arrivaient de l'Est; Marquez devait défendre Puebla, attaqué par Porfirio Diaz, et l'empereur, avec dix mille hommes, s'en alla à Queretaro, à la rencontre du général Escobedo.

Les cléricaux ne tinrent pas leur promesse; ils ne donnèrent pas les 20 millions de piastres, et ne fournirent pas de soldats; aussi la situation des impériaux ne tarda pas à devenir excessivement critique.

La *Patrie* croit savoir que le conseil de guerre qui devait juger l'empereur Maximilien s'était rassemblé à Queretaro le 27 mai, et que la sentence de mort avait dû être résolue dans la nuit du 3 au 4 juin. Comme l'exécution n'a eu lieu que le 19, ce journal pense qu'une révision du jugement du conseil de guerre avait été accordée.

Rien ne nous autorise à démentir ni à confirmer l'assertion du journal officieux; cependant nous croyons plus sage de nous abstenir de toute hypothèse et d'attendre que des dépêches sérieuses nous permettent de renseigner nos lecteurs.

Le *Mémorial diplomatique* nous donne, concernant la réception et la confirmation de la nouvelle de la mort de Maximilien, les détails suivants :

« C'est samedi dernier que le gouvernement autrichien reçut par le câble transatlantique les deux dépêches identiques lui annonçant de Vera-Cruz que l'empereur Maximilien avait été fusillé le 19 juin, à neuf heures du matin.

» Cette triste nouvelle fut communiquée immédiatement à Paris par M. le duc de Gramont, et le gouvernement français s'empressa de télégraphier à son ministre à Washington pour lui demander si, à sa connaissance, la nouvelle était confirmée.

» Lundi, dans la journée, M. Berthemy répondit que la nouvelle était malheureusement vraie. En même temps, une dépêche du consul de France à Vera-Cruz annonçait la catastrophe dans les mêmes termes, en précisant que l'empereur Maximilien avait été fusillé à Queretaro le 19 juin, que Mexico s'était rendu le 21, et Vera-Cruz le 25 suivant.

» Aussitôt on conçut le soupçon que la nouvelle de la mort de Maximilien pouvait, avec des belligérants aussi peu scrupuleux que les juaristes, être une manœuvre pour faire tomber la résistance de Mexico et de Vera-Cruz, une pareille résistance devenant sans objet après l'exécution du chef des impérialistes. On réfléchit aussi que si Maximilien avait été fusillé le 19 juin à Queretaro, il était bien difficile qu'on eût eu le temps d'en transmettre la nouvelle en deux jours à Mexico, situé à près de cent lieues de distance et privé de communications télégraphiques ou ferrées avec Queretaro. Enfin on se demandait qui avait

réclamé le corps de Maximilien, et comment Juarez, qui n'était pas sensé se trouver à Queretaro, avait pu refuser de le livrer.

» En même temps, il paraissait extraordinaire que le gouvernement des États-Unis n'eût pas reçu la nouvelle de l'exécution de l'empereur Maximilien directement, et l'eût apprise par le ministre d'Autriche à Washington.

» C'est en présence de ces perplexités que le gouvernement français demanda mardi soir de nouveaux renseignements à Washington, et spécialement si le bureau des affaires étrangères avait été informé directement et personnellement de la mort de Maximilien.

» Nous croyons savoir que la réponse à ces questions n'était pas encore parvenue jeudi soir à Paris, et c'est ce qui explique pourquoi le *Moniteur*, tout en mentionnant les nouvelles reçues du Mexique et en n'en dissimulant pas l'épouvantable gravité, a eu soin cependant de dire pendant deux jours qu'elles méritaient confirmation.

» On nous assure que le gouvernement fédéral a reçu, à son tour, avis de la mort de Maximilien par le stationnaire américain devant Vera-Cruz et par la voie de Matamoros. »

Au sujet du refus fait par Juarez de livrer le corps de Maximilien, le *Mémorial diplomatique* donne les renseignements suivants :

« Il paraît certain que la dépouille mortelle de l'empereur Maximilien avait été réclamée par le baron de Lago, chargé d'affaires d'Autriche à Mexico, et que cette réclamation avait été chaleureusement appuyée par M. Dano, ministre de France. Juarez y a répondu par

FABLETTON.

55

LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI.

(Suite.)

Malheureusement pour elle, le colonel allait dans une direction tout opposée à celle qu'elle eût souhaitée. Il retournait chez lui, et tournait le dos au chemin fatal où elle voulait le conduire.

— Tiens, c'est Mme Mélusine Dumont, dit le colonel en l'abordant. Et comment va-t-on chez M. de Valleran? Comment se porte sa petite-nièce et ce cher Théobald?

— De quelle manière m'y prendre, pensait-elle, pour lui prouver que ce cher Théobald est cet infâme Théobald?

Elle avait le sang dans la pensée, et le miel sur les lèvres, et répondit doucement au colonel :

— Dieu merci, Monsieur le colonel, ces chers enfants vont à ravir, et j'en bénis le ciel!

— Eh bien! tant mieux! tant mieux!... De toutes les poignées de main, la moins agréable à recevoir, est celle d'un médecin qui vous tâte le pouls.

— Comment le faire revenir sur ses pas? pensait Mme Mélusine.

Elle avait la tête en feu; mais souvent, dans le moment où l'esprit fermente le plus, il ne trouve pas un seul expédient et paraît engourdi. En attendant qu'il lui arrivât quelque inspiration infernale, elle échangeait des phrases banales.

— Une belle journée! disait-elle tout haut. S'il surprenait ce rendez-vous, pensait-elle tout bas, il se passerait quelque terrible drame.

Puis elle reprenait à haute voix :

— Je crois cependant que nous aurons de la pluie demain.

Et elle continuait dans son aparté intérieur :

Il y aurait du sang versé... celui de Théobald... Le colonel tire si bien... Théobald est si maladroit... il ne resterait plus qu'une héritière à écarter.

— Il faut absolument, dit le colonel, que je m'arrache aux charmes de votre conversation. Je croyais avoir pris mon journal dans ma poche, pas du tout... je l'ai oublié chez moi... et j'ai hâte de le lire : le journal, pour moi, voyez-vous, c'est comme la prière du matin pour ma fille : c'est sacré, ça ne se néglige jamais.

A ce mot de journal, il y eut une étincelle de

l'enfer dans le regard louche de Mme Mélusine; un mot avait fait naître une inspiration; son plan était trouvé, un plan superbe, qui avait le double but de faire rebrousser chemin au colonel, et de découvrir sa secrète pensée, en fait de jalousie et d'infidélité conjugale.

— Je suis plus avancée que vous, dit-elle, j'ai lu les *Débats* jusqu'à la dernière ligne.

— Ah! eh bien! quelles nouvelles politiques?

— Toujours à peu près la même chose... Ah! reprit elle négligemment, il y a dans le bulletin des tribunaux un procès assez curieux, dont le héros est un nommé Lalba... Rolba... Ah! Dolba, je crois.

— Dolba! s'écria le colonel; mais c'est un de mes amis!

Elle le savait bien, la fine mouche, ou plutôt la fine vipère; il ne faut pas insulter les mouches en les comparant à Mme Mélusine.

— Racontez-moi cela, dit le colonel, parlez vite!

— C'est que j'ai affaire du côté de Saint-Gratien... il faudrait alors revenir sur vos pas et m'accompagner... je ne voudrais pas vous faire perdre de temps... Mille choses aimables à Mme Dorvigny, Monsieur le colonel.

— Mais, je vous suis, je marche avec vous; je veux savoir sur-le-champ cette histoire-là!

Le colonel rebroussa chemin et escorta Mme Mélusine, qui le dirigea comme elle l'entendit; mais il fut assez bien inspiré pour se contenter de marcher à côté d'elle, sans souiller son valeureux bras, en le lui offrant.

— M. Dolba, dit Mme Mélusine, était, à ce qu'il paraît, dans le commerce et à la tête d'affaires importantes; il fut forcé d'aller à New-York, pour une grande entreprise commerciale. Il quitta sa femme, il y a environ un an, en disant qu'il s'absentait pour deux longues années.

— Oui, je me souviens de cela..., après?

— L'amour de la patrie, ou de sa femme, le ramena à Paris beaucoup plus tôt qu'il ne le pensait. Il courut droit à sa maison... elle était démolie.

— C'est tout naturel; après?

— Il chercha sa femme... elle était enlevée.

— Ah! c'est plus étonnant : en dépit des mauvais plaisants, moi, je trouve qu'aujourd'hui, les femmes sont beaucoup moins volages que les maisons.

— Cette opinion, Monsieur le colonel, tient à votre excellent cœur; mais il y a des êtres bien per-

un refus formel. Une tentative faite dans le même but par le commandant de la frégate autrichienne *Elisabeth*, conjointement avec le commandant du stationnaire des Etats-Unis à Vera-Cruz, n'a pas obtenu plus de succès. »

Ainsi que le fait remarquer très-judicieusement le journal le *Temps*, on a rappelé depuis quelques jours, dans tous les journaux, le décret rendu par l'empereur Maximilien, au mois d'octobre 1865. Voici le texte des premiers articles de ces décrets regrettables, qui ont tant contribué à faire prendre à la guerre du Mexique une tournure sanginaire qui n'est plus en harmonie avec les mœurs de notre époque :

« 1° Tout individu appartenant à une bande armée, qu'elle se couvre d'un prétexte politique ou non, sera jugé par un conseil de guerre. S'il est déclaré coupable, n'y eût-il que le seul fait d'appartenir à la bande, il sera condamné à mort et exécuté dans les vingt-quatre heures.

« 2° Tout individu appartenant à une bande, pris en se battant, sera jugé par le chef de la force qui l'aura appréhendé, lequel, dans un délai de vingt-quatre heures au plus, interrogera le coupable, écoutera sa défense et prononcera sa sentence, qui sera exécutée dans les vingt-quatre heures.

« 3° On n'exemptera de la peine de mort que ceux qui pourront prouver qu'ils étaient incorporés de force à la bande, ou qu'ils se trouvaient accidentellement avec elle.

« 4° Si, conformément à l'art. 3, le chef d'une force trouve que le prisonnier est dans un des deux cas ci-dessus, il ne prononcera pas de sentence, mais remettra le prisonnier, et fera son rapport au conseil de guerre dont il dépend.

« 5° Seront jugés et condamnés conformément à l'art. 1^{er} :

« Ceux qui aident volontairement les guérilleros de leur argent et de toute autre chose ;

« Ceux qui leur donnent des avis, des informations ou des conseils ;

« Ceux qui vendent en connaissance de cause des armes, des chevaux, des vivres ou quoi que ce soit de militaire à des guérilleros. »

C'est peut-être à l'imprudente sévérité de ces décrets qu'il faut attribuer les terribles représailles que tout le monde déplore.

On lit dans le *Phare de la Loire* :

Tout le monde a souhaité hautement en France que l'ex-empereur fût épargné par Juarez, et cependant les journaux se servent de termes très-divers dans leurs appréciations du parti extrême auquel s'est arrêté Juarez. La mise à mort de l'ex-empereur est :

Pour le *Moniteur* et toute la presse officielle, « un assassinat ; »

Pour l'*Epoque*, « un crime ; »

Pour le *Journal de Paris*, « un dénouement lamentable ; »

Pour l'*Opinion nationale*, « une catastrophe ; »

Pour l'*Union*, « un attentat ; »

Pour l'*Avenir national*, « une exécution ; »

Pour la *Liberté*, « une faute ; »

Pour le *Morning-Post*, la fin d'une tragédie de laquelle se dégage une leçon pour les gouvernements et pour les peuples.

Nous avons sous les yeux une correspondance de Londres, le 5, adressée à l'agence Bullier et dans laquelle on prévoit que les ennemis de l'Empereur des Français « chercheront à faire peser sur lui la responsabilité de ce triste dénouement de l'expédition du Mexique. » L'auteur de la correspondance n'hésite pas à dire que ce serait une grande injustice. Il ajoute :

1° Qu'en offrant la couronne du Mexique à un prince de la maison de Hapsbourg, Napoléon III a fait « un acte de courtoisie » envers le vaincu de Solferino ;

2° Que le chef de l'Etat « s'est laissé tromper dans cette affaire ; »

3° Qu'il était impossible à l'Empereur Napoléon de prolonger l'occupation du Mexique sans risquer une guerre avec les Etats-Unis ;

4° Que les contribuables réclamaient le retour des troupes et la cessation des sacrifices d'hommes et d'argent ;

5° Qu'après avoir porté le drapeau français jusque dans les provinces les plus reculées du Mexique, après avoir dépensé 500 millions, le gouvernement français avait assez fait pour l'empereur Maximilien.

Le jeune prince a cru qu'il pourrait, réduit à ses propres forces, « maintenir l'ordre au Mexique ; » il a « expié cruellement cette erreur. »

« Le tort du gouvernement français comme celui du gouvernement de Maximilien, dit encore le correspondant de l'agence Bullier, a été de considérer et de traiter comme des bandits ceux qui continuaient d'opposer une résistance désespérée aux troupes impériales. On n'est jamais un bandit quand on se bat pour l'indépendance de son pays, même quand on n'a plus que des uniformes en lambeaux et des débris de compagnies en désordre. L'empereur Maximilien a eu tort de signer le décret du 8 octobre contre les personnes appartenant à des corps armés non autorisés par son gouvernement ; il a eu tort de faire juger et exécuter les généraux Ortega et Salaza faits prisonniers à la suite du combat contre Romero Mendez. Il a donné ainsi un prétexte à ses ennemis vaincus, aujourd'hui vainqueurs, de revendiquer le droit d'user de représailles. Il est à regretter que Juarez n'ait pas eu la générosité d'épargner celui qui était tombé entre ses mains au moyen d'une trahison ; il aura eu peur de paraître faible aux yeux des *peradoes* et de favoriser les projets d'un rival plus

hardi. Mais cette exécution, que rien ne justifie, ne contribuera pas à consolider son gouvernement et à rétablir l'ordre au Mexique. »

On écrit de Paris, le 5 juillet :

« Vous avez sans doute eu connaissance du bruit qui avait couru et d'après lequel M. Dano, notre représentant auprès de Maximilien, aurait été massacré par les juaristes ; cette nouvelle est complètement démentie. Je puis vous assurer, d'après des renseignements puisés à bonne source, que le lendemain même de la prise de Mexico, M. Dano a quitté cette ville et s'est dirigé avec tout le personnel de sa légation sur Vera-Cruz, où il s'est embarqué à bord du *Phlégéon*. Tous les consuls de France au Mexique ayant également cessé d'exercer leurs fonctions, ce sont les consuls des Etats-Unis qui prendront la défense des intérêts commerciaux de nos nationaux. On prétend même que toutes les puissances européennes ont rappelé leurs représentants et que le gouvernement de Washington lui-même, n'enverrait aucun représentant auprès de Juarez. On se demande involontairement, dans ce cas, ce que vont devenir les étrangers au Mexique. Cependant ces derniers bruits demandent confirmation. »

On lit dans le *Mémorial diplomatique* :

Il est permis de dire aujourd'hui que le gouvernement américain avait complètement échoué dans ses démarches pour obtenir la mise en liberté de l'empereur Maximilien. Aussi, à la nouvelle de son insuccès, M. Seward a-t-il invité M. Campbell à s'abstenir de rejoindre le président Juarez, et l'on prévoit que les relations entre le cabinet fédéral et la république mexicaine ne seront pas longtemps amicales. C'est ainsi qu'il faut expliquer la présence de l'agent américain à la Nouvelle-Orléans, alors qu'on pouvait le croire à la suite de Juarez.

On lit dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* :

« La nouvelle de la mort de l'empereur Maximilien a produit à la cour de Berlin un sentiment de consternation. Nous apprenons que le roi lui-même, profondément ému, a exprimé ses plus vives sympathies pour la famille impériale d'Autriche. En effet, les rapports politiques existant entre la Prusse et l'Autriche ne pouvaient étouffer les sentiments d'amitié entre les deux familles souveraines. La reine douairière a été particulièrement affectée par cette catastrophe. La famille impériale d'Autriche, au milieu des calamités qui l'ont assaillie dans cette dernière période, trouvera au moins quelques consolations dans la sympathie générale que ses malheurs ont provoquée dans les hautes sphères et dans le public. »

On lit dans la *Gazette de la Croix* :

« La famille impériale autrichienne a été douloureusement frappée dans cette dernière période. Quel est celui de ses ennemis les plus acharnés qui ne se sentirait pas ému de compassion à son égard, en la voyant dans l'intervalle de si peu de jours plongée dans trois deuils presque simultanés.

« Le 6 juin, meurt à la fleur de l'âge la fille du vainqueur de Custoza, l'archiduchesse Mathilde, par suite d'un effroyable accident : le 19 juin, l'empereur Maximilien tombe frappé par les balles républicaines, et cette nouvelle lamentable arrive à l'empereur François-Joseph au moment où il rend les derniers devoirs au jeune prince héritaire de Tour-et-Taxis, dont la veuve est la sœur de sa femme, l'impératrice d'Autriche !

« Et quelle lueur sinistre la nouvelle de la mort de Maximilien jeterait dans la nuit mortelle de la veuve de Miramar, l'impératrice Charlotte, jadis si belle et si heureusement douée de tous les dons de l'esprit ? En vérité, quiconque ne s'arrête pas muet et respectueux devant une telle destinée, celui-là n'a pas de cœur ! »

Nous reproduisons sans commentaire l'extrait suivant d'une lettre de Varsovie, publiée par le *Journal de Paris* :

« Le jour même où le czar est entré à Varsovie, six voitures remplies de condamnés à la déportation en Sibérie quittaient les murs de notre citadelle. Le czar a accordé 20,000 roubles au corps de ballet du Grand-Théâtre. »

Le bruit se répand qu'une insurrection vient d'éclater en Espagne. Le maréchal Narvaez serait même fort inquiet, l'armée ayant pris une attitude qui ne permet plus de compter absolument sur sa fidélité.

L'ancien dictateur du Mexique, Santa-Anna a été capturé par les libéraux dans le port de Sisal. La correspondance suivante rend ainsi compte de cet événement :

Le général Santa-Anna est arrivé à la Vera-Cruz le 5 juin. Dès que le vapeur *Virginia* eut jeté l'ancre, un des aides-de-camp du général se rendit à terre et eut une entrevue avec le général Taboada, commandant militaire de la place, et l'un de ses amis intimes. Or, pendant ce temps, le consul d'Angleterre et celui des Etats-Unis, d'accord avec le préfet impérialiste de la Vera-Cruz, M. Bureau, négociaient avec le général mexicain Benavides la reddition de la ville.

L'arrivée de Santa-Anna interrompit ces négociations. Le vieil agitateur réussit à persuader à Taboada, en lui promettant monts et merveilles, qu'il fallait lui donner le commandement de la garnison impérialiste. Il au-

vers... ! Enfin, à force d'actives recherches, il apprit que sa femme était dans une petite ville de province. Il y courut en toute hâte, découvrit sa demeure, et sut bientôt qu'elle demeurait là avec l'infâme séducteur, qui passait pour son mari... Ah ! Monsieur le colonel, toutes les femmes ne ressemblent pas à cette estimable Mme Dorvigny !... En voilà une qui est aussi belle qu'irréprochable !

— Parbleu ! elle ne fait que son devoir en se conduisant bien, continuez donc !

— Alors ! dit Mme Mélusine, la fureur, la jalousie...

Elle s'aperçut que le chemin était encore assez long, elle jugea à propos de faire quelques réflexions morales.

— La jalousie, dit-elle, est mauvaise conseillère, elle conduit à des abîmes de vengeance... Il est vrai que, dans cette circonstance, la vengeance pourrait paraître légitime.

— Je le crois bien ! s'écria le colonel.

— Mais cependant, continua-t-elle, en dissimulant une joie secrète, le pardon... la résignation...

— Laissez-moi donc tranquille avec votre résignation, c'est la vertu des potrons... ou des manchots, qui ne peuvent pas tenir une épée.

Mme Mélusine sentit un rayonnement intérieur.

— Achevez donc ! reprit le colonel impatient ; que fit mon pauvre Dolba ?

— Une chose épouvantable, un crime... qu'on peut excuser cependant... il se procura de l'arsenic.

— Ah ! grand Dieu ! il est accusé d'empoisonnement ?

— Il cacha soigneusement l'arsenic, continua-t-elle, et se fit annoncer chez sa femme : elle était assise à table, en face de son séducteur, et ils déjeunèrent maritalement, en prenant leurs tasses de café. La femme voulut se trouver mal et le jeune homme voulut s'échapper ; le mari profita de ce double mouvement pour glisser, sans être vu, deux pincées d'arsenic dans les tasses des deux coupables. Puis, avec une politesse glaciale, il les pria de continuer leur déjeuner, et, forcés de se soumettre, sans le comprendre, à cet étrange caprice, ils avalèrent leur café à l'arsenic.

Tout en parlant, elle avait gagné du terrain, et elle était arrivée avec le colonel tout près des épais taillis qui enveloppaient la maison de Macabre.

— Deux heures après, continua-t-elle, ils mouraient empoisonnés.

— Un empoisonnement ! s'écria le colonel, c'est infâme !... un duel à mort, à la bonne heure !

Ces mots duel à mort, plurent à Mme Mélusine. Le colonel était bien tel qu'elle le pensait et le désirait.

Cependant tout était silencieux, aux alentours de la maison de Macabre, et elle n'entendait pas d'autre voix que celle d'un chardonneret.

— Et que devint M. Dolba ? lui demanda le colonel.

— Ah ! c'est vrai, reprit Mme Mélusine qui l'avait oublié... On l'arrêta... et le jugement a été prononcé hier ; je l'ai lu dans les *Débats*.

— Eh bien, est-il condamné ?

— Le crime a été déclaré excusable et il en sera quitte pour une année d'emprisonnement.

— Ah ! j'ai hâte de savoir ce qu'en dit mon journal... Adieu, Madame.

Cette bonne Mme Mélusine était désespérée : elle prêtait l'oreille, n'entendait rien, le colonel allait s'éloigner, et il n'y avait aucune apparence de ce drame qu'elle avait si bien préparé.

Tout-à-coup un rayon d'affreuse joie brilla dans ses yeux ; elle l'éteignit bien vite, ou plutôt le transforma en éclair de terreur, une terreur muette, bien entendu, qu'elle sut rendre visible, tout en ayant

l'air de vouloir la cacher.

— Qu'avez-vous donc ? lui demanda le colonel, et se rapprochant d'elle.

— Rien, Monsieur le colonel ; rien, je vous jure !

— Mais, vous avez un air effaré... Hein ?... dit-il en prêtant l'oreille, c'est singulier... il me semble que j'entends la voix de ma femme.

Il se rapprocha du rideau d'arbres et de boissons, sans voir encore où était Coraly ; il l'entendait parfaitement ; c'était elle, à n'en pas douter. Il saisit au vol quelques phrases sans suite, quelques mots insignifiants, qui ne lui apprenaient rien.

— A qui parle-t-elle donc ? dit-il à Mme Mélusine, qui affectait toujours un effroi mélodramatique, et était parvenue à lui donner une vague inquiétude.

Il se rapprocha encore ; il lui sembla que la voix de Coraly était toute tremblante, toute émue.

Alors, sérieusement inquiet, il marcha dans la direction de la voix, et se trouva bientôt en face de sa femme.

XXII. — LA BONNE ÉTOILE ET L'ÉTOILE QUI FLE.

Coraly n'était pas seule ; mais ce n'était point Theobald qui était assis près d'elle, c'était Stella, c'était la bonne étoile.

nonçait d'ailleurs qu'il venait, à la demande de Juarez et Maximilien, avec l'approbation du gouvernement des Etats-Unis pour prendre la direction des affaires de la République. Il est probable que Santa-Anna allait être reçu dans la ville par le chef impérialiste, quand les représentants étrangers eurent vent de ce qui se préparait.

D'accord avec le commandant de la station navale anglaise, le capitaine du vapeur de guerre américain le *Tallahoma* résolut d'empêcher Santa-Anna de débarquer. Il se rendit à bord de la *Virginia*, accompagné du capitaine Aynsly, de la marine anglaise, et d'un détachement d'infanterie de marine. Malgré ses protestations, Santa-Anna fut conduit à bord de la *Tallahoma*, où il passa la nuit.

Le lendemain matin, une chaloupe armée ramena le général à bord de la *Virginia*, où il retrouva son état-major composé de MM. Vidal y Rivas, de Nostetz, Lurtustz et de Gottlieb. Le représentant des Etats-Unis fit alors savoir à Santa-Anna qu'il avait à quitter les eaux mexicaines et qu'on le débarquerait dans tel port qu'il désignerait, soit à Cuba, soit aux Etats-Unis. Peu après la *Virginia* appareilla et prit la mer sous l'escorte de la *Tallahoma*, qui l'accompagna jusqu'à vingt mille des côtes.

Au lieu de se rendre à la Havane, comme on l'y avait engagé, Santa-Anna se fit conduire à Sisal, port du Yucatan. Il y arriva le 11 au soir. Le lendemain matin, le commandant des forces libérales à Sisal vint à bord de la *Virginia* et annonça qu'il avait reçu l'ordre du général Paraza de conduire Santa-Anna à terre. Le capitaine du navire refusa péremptoirement de livrer l'ex-dictateur; mais, pendant ce temps, trois goélettes armées en guerre avaient entouré la *Virginia*.

Une chaloupe, montée par le commandant de cette escadrille, D. Luis Gomez, et par un détachement de marins, s'approcha du vapeur américain pour prêter main-forte au représentant de l'autorité libérale. Comme le capitaine de la *Virginia* refusait toujours de remettre son passager entre leurs mains, un officier et trois hommes montèrent sur le pont, et arrêtèrent le général et ses compagnons, et les conduisirent à Sisal. A leur arrivée dans cette ville, les aides-de-camp furent relâchés, mais l'ex-dictateur resta prisonnier.

Une dépêche de New-York, transmise par le télégraphe transatlantique, a annoncé la condamnation à mort et l'exécution de l'ex-dictateur. Santa-Anna était né en 1799.

Les nouvelles reçues de Miramar sur l'état de l'impératrice Charlotte sont des plus tristes; tout espoir de guérison semble être évanoui. D'après une correspondance adressée à un journal de Vienne, la *Morgenpost*, « l'aliénation mentale a pris des proportions telles

qu'on ne peut plus laisser un seul instant sans surveillance la malheureuse princesse, qui a plusieurs fois essayé de porter atteinte à sa vie. Dans ces derniers jours, deux essais de ce genre ont heureusement été détournés, grâce à la surveillance extraordinaire du docteur Bek, préposé à la garde de l'auguste malade. »

« Quoi qu'il en soit, ajoute la correspondance, l'impératrice n'est pas sans avoir quelques moments où elle se trouve en pleine possession de ses facultés mentales. Dans un de ces rares moments, elle a dit dernièrement : « Je ne veux plus vivre ! je préfère la mort à une existence pareille ! » Puis, quelques minutes après, elle demandait : « Où est mon époux ? Ne le verrai-je donc plus ? Non ! non ! il est mort ! et moi je suis encore de ce monde ! » Il ne se passe pour ainsi dire pas de quart d'heure alors sans que l'impératrice ne demande si on n'a pas encore de nouvelles de l'empereur Maximilien. L'état corporel de la princesse inspire également les plus graves inquiétudes. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le repos que le grand deuil de quinze jours impose forcément à la cour des Tuileries fait supposer que l'Empereur profiterait de la suspension des fêtes et réceptions officielles pour se rendre à Plombières, dont les eaux lui ont toujours été très-favorables.

— On lit dans le *Journal de Paris* :

On parle toujours beaucoup d'un changement de ministère; aujourd'hui, l'idée d'un ministère Ollivier paraît abandonnée, c'est M. le duc de Persigny que l'on nomme. Nous persistons à croire que tous ces bruits sont prématurés, comme nous l'avons dit précédemment. Une nouvelle qui nous paraît plus probable, c'est celle de l'arrivée prochaine de M. Béhic aux finances. Elle prend de la consistance de jour en jour, et pourrait bien être officielle dans peu de temps.

— On pense, dit le *Journal de Paris*, que la terrible nouvelle qui vient d'arriver du Mexique n'empêchera pas le voyage projeté de l'empereur d'Autriche à Paris. Seulement l'accueil fait à ce souverain par l'empereur Napoléon aura un caractère tout-à-fait privé. Puis les deux souverains iraient passer ensemble plusieurs jours au camp de Châlons, où il y aurait de grandes manœuvres. Pendant ce temps, les deux impératrices visiteraient ensemble des établissements de bienfaisance.

— Mgr Darboy, dit le *Journal de Paris*, a remis au Pape deux lettres autographes, une de l'impératrice, une du Prince Impérial. En les recevant, le Souverain-Pontife a manifesté tous ses regrets de n'avoir pu venir en France,

empêché qu'il en était par son grand âge. Il a ajouté qu'il espérait voir à Rome l'Empereur et l'Impératrice, ainsi que les souverains catholiques de l'Europe, lors de la prochaine réunion du concile.

— La nouvelle de la mort de Maximilien a produit à Rome la plus douloureuse émotion. Le saint-père a ordonné un service pour le repos de l'âme de l'empereur Maximilien et a célébré lui-même la messe; les cardinaux, patriarches, archevêques et évêques, tous les prêtres présents à Rome se sont associés aux prières ordonnées par Pie IX.

— Le roi de Prusse, immédiatement après l'arrivée de la nouvelle de la mort de Maximilien, a adressé une lettre autographe de condoléances à l'empereur d'Autriche. S. M. a ordonné que la cour prendrait le deuil pour quatre semaines.

— On lit dans le Bulletin du *Moniteur* :

La douloureuse nouvelle de la mort de l'empereur Maximilien a été accueillie par la cour de Londres et par le peuple anglais avec une horreur profonde, dont la presse du Royaume-Uni s'est empressée de se rendre l'interprète. La reine a immédiatement décommandé le bal qui devait être donné à la cour, ainsi que la revue de Hyde-Park.

— Le départ du sultan est définitivement fixé à mardi prochain. Le sultan se rend à Londres; il passera le détroit à bord du yacht de l'Empereur.

— La reine d'Espagne a décidément renoncé à tout voyage à Rome et à Paris.

— Le conseil de la grande chancellerie de la Légion-d'Honneur est convoqué, dit-on, pour procéder à la dégradation de Lopez.

— La chambre des mises en accusation de la cour impériale a tenu jeudi une audience exceptionnelle. Elle a examiné le dossier composant l'instruction de Berezowski.

L'arrêt vient d'être rendu. Berezowski est renvoyé devant les assises.

On dit que, outre les seize témoins cités par le parquet, on entendra trois ou quatre autres témoins mandés par le défenseur, entre autres le général et le colonel sous les ordres desquels Berezowski a combattu, afin d'expliquer au jury les antécédents de l'inculpé.

Chronique Locale et de l'Ouest.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Nous avons à annoncer une bien triste et bien douloureuse nouvelle : M. G. Bordillon, ancien préfet de Maine-et-Loire et membre du conseil municipal, est mort subitement à sa campagne. On nous permettra d'oublier, devant cette tombe trop tôt ouverte, les profondes dissidences politiques qui nous séparaient

Le nombre des étoiles est infini, le catalogue du ciel est encore plus étendu que celui de la bibliothèque impériale. Il y a des étoiles de tous les genres et même de tous les caractères; des étoiles fixes, éclatantes, de modestes nébuleuses, des planètes qui sont les dernières des païennes, et se permettent de porter au ciel les noms mythologiques de Vénus, de Mars, etc.; des satellites ambitieux, qui, perpétuellement de service autour de leur roi, forment la suite de Jupiter; d'autres satellites plus nombreux, faisant un cercle d'amis autour de leur vieux maître, composent l'anneau de Saturne. Les astronomes citent une double étoile, aimante et fraternelle, formée de deux astres, comme de deux cœurs brûlants, et portant le nom d'étoile de Castor; tout le monde connaît par leurs noms l'étoile brillante de Sirius, l'étoile étincelante d'Arcturus; mais jamais ni Képler, ni Arago, n'ont classé la bonne étoile.

Elle existe pourtant; c'est une sœur de la belle étoile, que les astronomes oublient aussi, et qui s'allume comme une lampe, pour consoler ceux qui couchent en plein vent.

La bonne étoile a toujours quelque grande ou sainte tâche à remplir; tantôt elle veille sur un empire, tantôt sur une famille; elle éclaire les gouffres,

pour en montrer les profondeurs, et semble surtout avoir pour mission d'arrêter dans leur chute ces espèces de météores qu'on appelle étoiles filantes.

C'était pour s'acquitter de cette mission que Stella avait suivi Coraly.

Stella, comme Mme Mélusine Dumont, avait pris le chemin de traverse: ils ne sont pas tous mauvais; il y en a qui sont des chemins du paradis.

Stella était arrivée la première devant la maison de Macabre, et lorsque Coraly était accourue, toute frémissante, toute émue, elle avait aperçu sa belle-fille, au lieu de Théobald; elle s'était arrêtée net, et n'avait pu retenir un cri de surprise et de confusion.

— Pourquoi donc êtes-vous si effrayée de me voir? lui dit la Bonne-Etoile.

— Effrayée, moi?... Je suis étonnée, voilà tout. Elle voulait entraîner Stella, qui, tenant à savoir si Théobald paraissait, s'obstina à rester.

Il y avait un banc devant le grand mur de la maison; Stella força Coraly à s'y asseoir, et y prit place à côté d'elle.

Coraly, qui ne savait pas que Théobald avait été trompé sur l'heure, tremblait de le voir paraître, et sans cesse elle tournait les yeux du côté où il devait

venir.

— Rentrons, dit-elle à Stella.

Mais, au lieu de lui répondre, Stella se mit à la regarder si fixement, qu'elle lui fit baisser les yeux.

— Coraly, lui dit-elle, vous êtes ma belle-mère; mais vous êtes trop jeune pour que ce nom de mère puisse être pris au sérieux, je suis votre aînée, j'ai un an de plus que vous, et j'ajouterai même, j'ai plus de raison que vous; j'ai donc le droit d'être votre mentor, et je veux l'être.

— Où voulez-vous en venir? répondit la jeune femme d'une voix tremblante, qu'elle cherchait à rendre assurée; en quoi, je vous prie, ai-je besoin de mentor?

Alors, n'y tenant plus, Stella s'écria, avec une explosion de colère :

— Coraly, vous trompez mon père, vous attendez ici M. Théobald.

— Moi! s'écria Coraly avec une rougeur de pourpre, qui lui enveloppa tout le visage.

— Vous... votre rougeur est plus sincère que votre bouche. Voilà longtemps que je vous devine, que je vous surveille, et, plus d'une fois, je l'ai bien vu, vous avez maudit cette surveillance obstinée. J'ai entendu Théobald vous glisser ces mots

de M. Bordillon, pour ne nous souvenir que des riches qualités de l'homme privé.

Doué d'un cœur ardent, d'une imagination très-vive et d'un esprit bienveillant et sympathique, M. Bordillon savait transformer en amis les adversaires de ses idées. Grâce aux charmes de sa conversation et à l'exquise bonté de son âme, la politique voyait fuir son terrain brûlant, et l'on se sentait toujours prêt à serrer la main du républicain honnête et loyal que l'on venait de combattre. Ces impressions, d'autres que nous les ont éprouvées; aussi ne sommes-nous que les interprètes fidèles de l'opinion publique, en disant que la cité angevine s'associera au deuil d'une famille et pleurera un fils qui avait pour elle une affection que n'avaient pas refroidie les années; et qui, lors de la révolution de 1848, lui donna des gages de dévouement dont elle se souvient encore.

On nous communique la note suivante que nous nous empressons de reproduire pour mettre nos commerçants en garde contre des escroqueries semblables à celles qui ont été commises dans le département de la Somme :

« Un individu qui a pris les noms, tantôt de Marcelin Tessier, tantôt de Philippe Lugagne, parcourt la France en se faisant passer pour voyageur de commerce; il a commis des escroqueries et des faux. Il est sous le coup d'un mandat d'arrêt décerné le 16 juin par M. le juge d'instruction d'Abbeville.

» Cet homme procède de la manière suivante :

» Il fait, dans les hôtels, la connaissance d'autres commis voyageurs, cherche à surprendre l'adresse de leur femme ou de leur famille; puis, prenant leurs noms dans une autre ville, il envoie à leurs parents des dépêches télégraphiques pour demander de l'argent dont il a un pressant besoin. Il n'hésite point à signer les décharges que l'administration des postes exige en pareil cas.

» Signalement approximatif.

» Petite taille; cheveux et barbe bruns. Il portait, au moment où il parcourait le département de la Somme, des vêtements noirs et un par-dessus bleu, une casquette. »

Le *Moniteur de l'armée* annonce que, par décret du 12 juin, rendu sur le rapport du maréchal ministre de la guerre, les jeunes soldats composant la seconde portion du contingent de la classe de 1865, actuellement présents sous les drapeaux, sont définitivement appelés à l'activité.

M^{re} Kohler et M. Tabardi donneront demain soir, un second concert à la salle de la Mairie, avec le concours de MM. les artistes de notre ville.

Le succès de la première soirée assure à la deuxième un concours plus complet de dilettanti.

l'autre jour : « Devant la maison de Macabre. »

— Grand Dieu! s'écria Coraly en tressaillant. Puis, se remettant un peu, elle continua en balbutiant :

— Que signifie un lambeau de phrase?... Nous parlions de Macabre, de ses excentricités, et je trouve votre interprétation aussi étrange qu'offensante.

Un bruit de pas, sur les feuilles sèches, la fit frémir; et tout-à-coup Théobald parut.

Il s'arrêta, moitié consterné, moitié furieux, en voyant que sa bête noire se trouvait en tiers à son rendez-vous.

Stella n'eut pas besoin de dire une parole. Elle le regarda, et ce regard souverain, foudroyant, dicta si clairement à Théobald son jugement et sa condamnation à l'exil perpétuel, que le jeune homme n'osa pas avancer. Pour la première fois de sa vie, il fut gauche, il perdit contenance; il hésita quelques instants.

Puis enfin il prit le parti de s'éloigner, comme un simple passant qui continue sa promenade, mais non sans jeter, à son tour, un regard furieux à sa bête noire.

Amis SÉGALAS.

(La suite au prochain numéro.)

M^{me} Kohler chantera une romance inédite, *Marguerite*, mélodie, paroles de M. Henri Courtiel, lieutenant au 9^e chasseurs, musique de Ch. Chartier, lieutenant au 6^e de ligne.
Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On donne comme un fait certain la création par l'Empereur d'un nouveau ministère, le *ministère de Paris*, dont le portefeuille serait naturellement dévolu à M. Haussmann.

Toulouse, 7 juillet. — Le *Messenger* annonce le passage du Prince Impérial à Toulouse. Son Altesse Impériale est repartie à midi, après avoir déjeuné. Le prince a reçu le général de Goyon et le préfet.

Saint-Nazaire, 8 juillet. — Le paquebot-poste la *France*, de la Compagnie générale

transatlantique, vient de mouiller sur rade, venant du Mexique.

L'investissement de la Vera-Cruz continuait au départ de la *France*, et les nouvelles de l'intérieur manquaient.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 6 juillet.

Texte : Revue politique de la semaine. — Le Sultan à Paris. — Courrier de Paris. — Couronnement du roi de Hongrie (2^e article). — Judith et Holopherne, nouvelle (suite). — Sommités contemporaines : Victor Hugo (2^e partie). — Le *Dunderberg*. — Exposition universelle de 1867 : Distribution des récompenses ; la Galerie du mobilier : Orfèvrerie française et étrangère, Joaillerie, Bijouterie (suite) ; Parfumerie : l'Eau de Botot. — Chronique musicale. — Le château de Mont-Brat. Gravures : Fêtes de Pesth : Couronnement

du roi de Hongrie (3 gravures). — Toulon : Arrivée en rade du Sultan Abdul-Azis. — Distribution solennelle des récompenses accordées aux lauréats de l'Exposition universelle de 1867. — L'orfèvrerie Christophe à l'Exposition (3 gravures). — La fontaine de l'Eau de Botot. — Le *Dunderberg*. — Médaille décernée aux lauréats de l'Exposition universelle. — Le château de Mont-Brat. — Rébus.

Marché de Saumur du 6 Juillet.

Froment (l'h. 77 k.)	24 65	Paille de ratelier	40 35
2 ^e qualité (74 k.)	23 69	(hors barrière)	—
Seigle	15 50	Paille de litière, id.	—
Orge	13 50	Foin	52 60
Avoine (entrée)	11	— id.	—
Fèves	—	Luzeine (les 750 k)	50 30
Pois blancs	23	Grainedelin (70 k.)	28
— rouges	22	— de trèfle (%k)	100
Cire jaune (50 kil)	220	— de luzeine	90
Huile de noix 50 k.	70	— de colza 65 k	25
— de chenevis	43	— de chenevis	24
— de lin	50	Amandes cassées	—
		(les 100 k.)	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur, 1866.	1 ^{re} qualité	70 à 80
Id.	2 ^e id.	50 à 60
Ordin., envir. de Saumur 1866.	1 ^{re} id.	38 à 48
Id.	2 ^e id.	30 à 40
Saint-Léger et environs 1866.	1 ^{re} id.	38 à 48
Id.	2 ^e id.	30 à 40
Le Pay-N.-D. et environs 1866.	1 ^{re} id.	36 à 46
Id.	2 ^e id.	28 à 38
La Vienne, 1866.		28 à 38

ROUGES (3).

Souzay et environs 1866.		50 à 60
Champigny, 1866.	1 ^{re} qualité	70 à 80
Id.	2 ^e id.	50 à 60
Varrains, 1866.		50
Varrains, 1866.	1 ^{re} qualité	50 à 60
Id.	2 ^e id.	46 à 56
Restigny 1866.		46 à 56
Chinon, 1866.	1 ^{re} id.	46 à 56
Id.	2 ^e id.	36 à 46

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, et de M^e DUPUY, notaire à Montsoreau.

VENTE

PAR ADJUDICATION,

Sur conversion de saisie immobilière,

D'UNE

PORTION DE LOGEMENT

Faisant partie du château de Montsoreau,

ET D'UN LOGEMENT

Situé à la Momenière, Commune de Montsoreau.

L'adjudication aura lieu en l'étude de M^e DUPUY, notaire à Montsoreau, le dimanche 4 août 1867, à midi, par le ministère dudit notaire.

La vente est poursuivie à la requête de M. André Bougouin-Boux, propriétaire, demeurant à Champigny, commune de Souzay, poursuivant, ayant constitué M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur ;

Contre le sieur Michel Lefé, maître d'hôtel, et dame Victorine Esnault, sa femme, demeurant ensemble commune de Huisme-au-Moucheau, ayant constitué M^e Coulbault, avoué à Saumur.

DÉSIGNATION DES BIENS.

PREMIER LOT.

Une portion de logement, faisant partie du château de Montsoreau, située commune dudit Montsoreau, composée d'une chambre à cheminée, avec une croisée ouvrant sur la descente, une écurie au fond éclairée sur la route de Saumur à Chinon, couloir commun pour parvenir aux dites chambre et écurie, droit de passage par la cour et par la descente qui conduit sur la route ; le tout joignant au levant Esnault-Mollet, au midi et au couchant ladite descente, et au nord la route départementale de Saumur à Chinon.

Mise à prix à cent cinquante francs, ci..... 150 f.

2^e LOT.

Et un logement, situé à la Momenière, commune de Montsoreau, composé d'une chambre à cheminée, d'un grenier au-dessus couvert en ardoises ; une cour, une cave, un petit jardin au devant séparé par un chemin, un larris au nord dudit jardin, coupé en deux parties par un chemin ; le tout contenant environ 2 ares, joignant au levant Boucher, au midi le roc, au couchant Adolphe Jacquelin, et au nord Louis Nau.

Mise à prix à cent francs, ci..... 100 f.

Total des mises à prix.... 250 f.

Ces biens ont été saisis à la requête du sieur André Bougouin-

Boux, sur le sieur Michel Lefé et dame Victorine Esnault, sa femme, par procès-verbal de Mauriceau, huissier à Saumur, le 15 janvier dernier, enregistré et visé conformément à la loi.

Par un jugement du 23 février dernier, la saisie a été convertie en vente devant notaire, par le tribunal civil de Saumur, qui a commis, pour procéder à la vente, M^e Dupuy, notaire à Montsoreau.

Le cahier des charges est déposé en l'étude de M^e Dupuy, notaire à Montsoreau.

Dressé à Saumur, par l'avoué soussigné, le 6 juillet 1867.

CHEDEAU.

Enregistré à Saumur, le 6 juillet 1867, 1^{er} c. Reçu 1 franc 15 centimes, décime et demi compris. (379) Signé : PARISOT.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le mercredi 10 juillet 1867, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans l'ancien magasin de M. SALOMON, à la vente publique aux enchères de quantité d'objets mobiliers.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, canapé, fauteuils, chaises, piano, commodes, lavabo doré, psyché, un grand tapis, belle pendule et vases en porcelaine dorée, effets, baignoires, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ.

Le jeudi 11 juillet 1867, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M. de Kock, professeur de dessin, rue Beaurepaire, n^o 27, à la vente publique aux enchères de quantité d'objets mobiliers.

Il sera vendu :

Un grand lit en fer avec son sommier élastique, console, servante, tables de jeu, dessins, gravures, groupes et modèles en plâtres, quantité d'études à l'huile, cadres, vaisselle, batterie de cuisine, meubles, bouteilles vides et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Le samedi 13 juillet 1867, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, sur la place de la Bilange, à Saumur, à la vente publique aux enchères, d'une très-bonne voiture à 4 roues, un camion sur ressorts,

un autre camion non-suspendu, une charrette à bras, harnais et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Étude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 14 juillet 1867, à une heure, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans une cave sise à Souzay, près Saumur, à feu M^{me} veuve TESSIÉ DES SABLONS, à la vente aux enchères de :

- 1^o Une tonne vin rouge de 1857 ;
- 2^o Trois tonnes vin rouge de 1858 ;
- 3^o Une tonne vin rouge de 1859 ;
- 4^o Une tonne, et 1/2 barrique de 1861 ;
- 5^o Sept poinçons vin rouge de 1862, vin en bouteilles.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Administration des Domaines.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

VENTE

DE

CINQ POULAINS

Provenant de l'Ecole de Cavalerie.

Le samedi 13 juillet 1867, à l'heure de midi, sur la place du Chardonnet, il sera procédé, par M. le Receveur des Domaines à Saumur, à la vente aux enchères publiques de cinq poulains, ci-après :

- Constance, née le 5 avril 1867 ;
Caroline, née le 1^{er} mai 1867 ;
Chevette, née le 11 avril 1867 ;
Capucin, né le 30 avril 1867 ;
Coran, né le 5 mai 1867.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0. Saumur, le 6 juillet 1867.

Le Receveur des Domaines, PARISOT. (385)

A VENDRE

OU A LOUER

DE SUITE,

UNE MAISON

AVEC JARDIN,

Située à Beaulieu, à 2 kilomètres de Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, rue d'Orléans, n^o 15, à Saumur. (350)

A VENDRE

UNE MACHINE

A boucher les vins mousseux, ET

DES BARRIQUES

FRAICHES VIDES.

S'adresser à M. G. BOUGUEREAU, à Varrains, près Saumur. (355)

A VENDRE

UN CAMION

Suspendu sur ressorts.

S'adresser à M. FORGE fils. (340)

A LOUER

Pour Noël 1867,

En totalité ou par parties,

UNE MAISON

Située au Pont-Fouchard,

Comprenant : salon de compagnie, salle à manger, cuisine, chambres à coucher, vastes greniers, cour, buanderie, cave, pressoir, pompe, écurie, remise, et un beau jardin, bien affrûté, de 11 ares environ.

S'adresser chez M. JAGOT-PATTÉE, rue Beaurepaire. (384)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Comédie, en face du Square.

Cette maison a été occupée par M. Lépine, marchand grainetier.

S'adresser à M. THIERCELIN, négociant, à Saumur, rue Beaurepaire.

A LOUER

UNE MAISON

AVEC VASTES MAGASINS,

Située quai de Limoges.

S'adresser à M. FORGE fils. (341)

AVIS

M. FORGE FILS informe le public qu'il continue toujours, comme par le passé, le commerce du charbon de terre et de l'ardoise. (375)

Une maison de Rouennerie et de Nouveautés DEMANDE un apprenti. S'adresser au bureau du journal.

AVIS

MM. les propriétaires sont prévenus que l'on vend de la chaux blanche des Tuffeaux, pour de la chaux hydraulique de Doué. (352)

M. BUSSON, greffier du tribunal de commerce, DEMANDE UN COMMIS.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans, demande une place dans un bureau ou un magasin. S'adresser au bureau du journal.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 6 JUILLET.			BOURSE DU 8 JUILLET.			
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.		68 95	» 20	» »	68 70	» »	» 25
4 1/2 pour cent 1852.		98 80	» »	» 20	99	» »	» 20
Obligations du Trésor.		471 25	» »	» »	471 25	» »	» »
Banque de France.		3320	» »	» 10	3320	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.)		1395	» 5	» »	1405	» 10	» »
Crédit Foncier colonial		565	» »	» »	572 50	» 7 50	» »
Crédit Agricole		625	» »	» »	625	» »	» »
Crédit industriel		630	» »	» 2 50	638 75	» 8 75	» »
Crédit Mobilier		365	» 6 25	» »	356 25	» »	» 8 75
Comptoir d'esc. de Paris.		760	» 10	» »	758 75	» »	» 1 25
Orléans (estampillé)		887 50	» 12 50	» »	882 50	» 5	» »
Orléans, nouveau		887	» »	» »	880	» »	» 7 50
Nord (actions anciennes)		1155	» 5	» »	1155	» »	» »
Est.		535	» 1 25	» »	537 50	» 2 50	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.		887 50	» 5	» »	880	» »	» 7 50
Lyon nouveau.		545	» »	» 1 25	548 75	» 3 75	» »
Midi.		555	» »	» »	555	» »	» »
Ouest		1565	» 5	» »	1560	» »	» 5
C ^e Parisienne du Gaz.		350	» 2 50	» »	355	» 5	» »
Transatlantiques.		365	» 10	» »	365	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0.		49 40	» 65	» »	49 30	» »	» 10
Autrichiens		462 50	» 7 50	» »	465	» 2 50	» »
Sud-Autrich.-Lombards.		381 25	» »	» 2 50	381 25	» »	» »
Victor-Emmanuel		71 50	» 1 50	» »	73	» 1 50	» »
Romains.		78	» »	» 1	77 50	» 50	» »
Crédit Mobilier Espagnol.		248 75	» 6 25	» »	242 50	» »	» 6 25
Saragosse		110	» 7 50	» »	107 50	» »	» 2 50
Séville-Xérés-Séville		32	» »	» »	32	» »	» »
Nord-Espagne.		93	» 3	» »	95	» 2	» »
Compagnie immobilière.		175	» 5	» »	175	» »	» »
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.							
Nord.		314 50	» »	» »	314 75	» »	» »
Orléans		311 25	» »	» »	311	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.		315	» »	» »	315 25	» »	» »
Ouest		308	» »	» »	308 50	» »	» »
Midi.		307	» »	» »	308	» »	» »
Est.		310	» »	» »	311	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.